

# LES ATTAQUES

## infos



Bulletin municipal - 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 - n°21

## édito

A l'heure où nous bouclons ce dernier numéro du magazine communal les enfants fêtent Halloween, rendez-vous organisé avec un grand succès par le Comité des Loisirs et l'association des Parents d'élèves. Nous ferons également dans ce journal un retour sur l'animation proposée aux enfants par le Centre de Loisirs cet été qui a enchanté les participants et les familles par la diversité et la qualité du programme. Et nous évoquerons bien sûr la rentrée des classes, temps fort du trimestre dernier !

Malgré les demandes répétées du Maire auprès de l'Inspecteur et du Directeur académiques, l'Education Nationale ne nous a pas attribué de poste supplémentaire à l'école pour cette rentrée. C'est ainsi que les enseignants assurent les cours pour des doubles niveaux dans 7 classes sur 8, et que les effectifs montent à 28 et 29 élèves par classe en maternelle et en CM2. Dans ces conditions, il n'a pas été envisageable de scolariser les enfants de moins de 3 ans cette année. Le jour de la rentrée, nous avons accueilli une nouvelle enseignante à l'école, Mme LEFRANC qui assure les cours en moyenne et grande section de maternelle, et nous avons salué l'ensemble de l'équipe enseignante en lui souhaitant malgré tout une bonne année scolaire.

Notre équipe communale était elle aussi bien prête à accueillir les enfants dans les services périscolaires que gère la commune.

Pour faciliter les formalités des familles, nous avons mis en place la possibilité d'inscription à ces services sur notre plateforme internet et nous travaillons sur le déploiement du paiement en ligne pour début 2020.

Nous mettons également une attention particulière à notre offre de repas à la cantine. En veillant à la composition équilibrée des menus, et avec des plats qui plairont aux enfants ! Les menus sont le plus souvent possible ludiques, agencés autour de thèmes d'animation qui séduisent les enfants. Nous vous invitons à les consulter pour apprécier. L'une des nouveautés à la rentrée des vacances de Toussaint sera le repas végétarien une fois par semaine pour respecter les consignes gouvernementales, et nos agents ont déjà trouvé des recettes bien sympathiques.

Une autre nouveauté de la rentrée 2019 concerne les lycéens professionnels qui ont pu bénéficier d'une bourse pour financer leur équipement

Dans le domaine des travaux, des chantiers bien nécessaires ont été entrepris sur les voiries, une réfection des trottoirs pour le cheminement piéton en bordure de la départementale à Pont d'Ardres, et pour la sécurité, le déplacement des passages piétons et leur signalisation. Le tapis routier a été refait sur le Vinfil, ainsi que sur une partie de la Rivière Neuve. Des travaux de chaussée ont également été réalisés dans la Zone d'Activités.

La dernière phase de l'entrée de village va être entreprise en fin d'année avec les plantations.

Au plan de l'animation communale, la médiathèque accueille toujours un public d'enfants pour des ateliers manuels ou de jeux de société le mercredi matin, mais récemment des rendez-vous spécifiques ont été proposés aux adultes, pour le numérique et la diététique.

Le Comité des Loisirs et nos associations locales ont également proposé de nombreuses animations que nous relatons dans ce journal, et nous vous invitons à noter les dates des prochains rendez-vous festifs de fin d'année.

Avec la participation de GRAND CALAIS Terres & Mers, nous avons offert aux enfants de la commune 60 places pour le cirque « Calais Générosité ».

Et nous vous invitons, au profit de l'AEC, à déposer les jouets pour la collecte organisée par Calais Opale Bus, et à participer à la collecte alimentaire organisée sur plusieurs jours cette année.

Vous découvrirez également dans ce journal le dynamisme économique de notre commune, avec notamment la création de 2 nouvelles entreprises.

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous invite à noter la date de la cérémonie des vœux qui se déroulera le lundi 27 janvier 2020 à 19 h. au complexe sportif.

Bien cordialement à votre service

Le Maire, Nadine DENIELE-VAMPOUILLE



Plus d'une centaine d'enfants ont participé à la fête d'Halloween le 30 octobre.

## SOMMAIRE

- La rentrée des classes 2
- La vie municipale 3
- La vie des assos 5
- Grand Calais Terres & Mers 8
- Infos pratiques 9
- État civil 11
- L'agenda 12
- Clin d'oeil 14
- Connaissez-vous 16

# LA RENTRÉE DES CLASSES

## • L'ACCUEIL À L'ÉCOLE

Lundi 2 septembre, l'heure de la rentrée des classes a sonné pour 215 enfants soit 147 en primaire et 68 en maternelle. Les 8 classes sont réparties de façon suivante : 2 classes de maternelle, une classe de grande section et CP, une classe de CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et une classe de CM2

Le Maire, l'adjointe aux affaires scolaire et les membres de la commission sont allés accueillir les enfants. Nadine DENIELE a offert une surprise aux écoliers, un porte-clé ou une gomme et a souhaité une bonne année scolaire aux 8 enseignants de l'école communale.

### CONTACTS EN CAS D'URGENCE :

- École au 03.21.35.95.38
- Garderie au 06.75.75.55.65
- Mairie au 03.21.82.29.76



## CANTINE ET GARDERIE... DES INSCRIPTIONS EN LIGNE !

La mairie a investi dans un nouveau logiciel de gestion qui permet aux parents d'inscrire par Internet leurs enfants aux services périscolaires.

Le lien pour accéder à la plateforme de réservation de la cantine et de la garderie est le suivant : <https://www.kanopy.city/62-attaques/portail.enfance/Authentication.html>

ATTENTION : Il est impératif de se connecter via Google chrome ou Firefox, proscrire via Internet Explorer

**IMPORTANT** : Les réservations en ligne doivent se faire à J-7.

- Tarif cantine : 3 euros par repas / 4 euros pour le repas occasionnel

- Tarif garderie : 1 euro la séance

Contact : [lana.becuwe@lesattaques.fr](mailto:lana.becuwe@lesattaques.fr)



## • À LA CANTINE, DES MENUS AU TOP !



12h15 tout est prêt pour la centaine d'enfants qui arrivent à la cantine pour déjeuner... mais le compte à rebours a commencé dès 8h, heure à laquelle Viviane enfle son tablier pour préparer le repas.

Les menus sont variés, équilibrés, validés par une diététicienne.

De nombreux thèmes sont exploités pour créer des menus ludiques. À l'occasion de la semaine du goût les enfants ont voyagé au Pérou, en Espagne, en Italie et en Angleterre. Haricots rouges, maïs, purée de patate douce, paëlla, polenta, rhubarbe... les petits gastronomes ont apprécié ces nouvelles saveurs.

Après les vacances de Toussaint, les enfants ont découvert un menu spécial Halloween, avec velouté de bave de crapaud, piranha du diable, touille de grain rouillé et douceur de sorcière. Ils ont en fait mangé un velouté de brocolis,



un pané de poisson accompagné de riz sauce tomate et une glace au caramel. Et désormais chaque semaine un menu végétarien leur est proposé. Le premier menu était composé de céleri rémoulade, de boulettes végétales, pâtes à la sauce tomate fromage râpé et petits suisses aux fruits.

Dans les coulisses de la cantine, une gestion administrative rigoureuse est assurée en mairie. Léna crée les menus et passe les commandes, notamment chez MATRINGHEM pour la viande et chez DEJONGHE pour le pain ainsi qu'auprès d'autres fournisseurs et producteurs locaux.

Les repas préparés sur place sont un véritable privilège pour les enfants, cette offre est de plus en plus rare dans les communes.

## • LA GARDERIE

Claudie met tout en œuvre avec ses collègues pour que la garderie ne soit pas simplement une étape d'attente. Peinture, bricolage, jeux... les enfants développent leur créativité en confectionnant des objets en fonction des saisons et des fêtes : l'automne, Halloween, l'hiver, Noël, le printemps, Pâques, fêtes des mères et des pères... Pour Halloween, les enfants ont réalisé un pot à crayons ou à bonbons, décoré de gentils monstres.



## • LA NAVETTE a repris

Chaque matin et chaque soir, Rachel accompagne la vingtaine d'enfants empruntant la navette scolaire qui fait la liaison entre le Pont d'Andres et l'école Robert DOISNEAU.

## BOURSE AUX LYCEENS DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

7 lycéens ont bénéficié à la rentrée 2019 de la bourse à la formation en lycée professionnel proposée par la municipalité.  
Cette bourse est cumulable avec l'aide de la Région.

# LA VIE MUNICIPALE

## • COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 12 SEPTEMBRE

Absents excusés : L. FONT CASAS (pouvoir à MJ. VANDAMME), A. PEENAERT.  
Mme le Maire a accueilli Éric LASSALLE au sein du conseil, un siège de conseiller municipal étant vacant suite au décès de Jean BOUCLET.

### • NOMINATION AUX COMMISSIONS

Éric LASSALLE a été nommé membre aux commissions VRD, Urbanisme et Communication.

### • NOMINATION CORRESPONDANT DÉFENSE

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié du Ministère des armées dans la commune pour les questions de citoyenneté, de recensement et de devoir de mémoire. Éric LASSALLE est nommé à cette fonction.

### • CREATION D'UN POSTE

Un poste d'adjoint technique territorial à 31h hebdomadaires pour un agent de service polyvalent (service scolaire, périscolaire, entretien) a été créé.

### • BUDGET PRINCIPAL

✓ Décision modificative n°2  
Le conseil a validé un virement de crédits d'investissement pour un montant de 790 000 € (120 000 € pour les réparations Rue du Vinfil, 70 000 € pour l'aménagement d'une voie de demi-tour pour le bus sur la friche CUNO, 600 000 € pour les travaux d'entrée de village).

### • TARIF DES PHOTOCOPIES

Les photocopies étaient au tarif de 0,30 €, le conseil a fixé le tarif à 0,10€. Les photocopies de la carte d'identité restent gratuites pour les habitants.

### • TARIF DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les communes doivent délibérer sur les tarifs d'occupation du domaine public pour les occupations temporaires.

Commerces ambulants 10 €/jour et 40 €/mois, dans la limite d'une installation par semaine, 300 €/an dans la limite d'une installation par semaine. Les cirques 40 €/jour à compter du 4e jour d'installation. Toute installation devra être autorisée par le Maire, pour un emplacement défini. Une convention d'occupation du domaine public sera établie pour déterminer l'activité et la personne autorisées. L'autorisation sera résiliée sans indemnité en cas d'atteinte à l'ordre de public (nuisance sonore, déchets...). Le stationnement d'un commerce ambulant sans autorisation pourra être sanctionné d'une pénalité de 40€/jour. Toute occupation du domaine public communal dans le cadre d'une fête communale, ou organisée par une association concourant à l'intérêt général sera exonérée de droit de place.

*Le compte-rendu du Conseil Municipal est rapporté en intégralité sur le site de la commune [www.lesattaques.fr](http://www.lesattaques.fr)*

## • LES JARDINS PARTAGÉS

La commune met à disposition gratuitement 12 parcelles de 70m<sup>2</sup> avec possibilité de demi-parcelle. Actuellement 4 jardiniers profitent de ce nouvel espace et 9 parcelles sont encore disponibles. Pour occuper une parcelle, il faut être Attaquois, signer une convention avec la mairie pour un an renouvelable, pratiquer la culture raisonnée dans le respect de l'environnement, entretenir la parcelle.

La commune met à disposition un point d'eau et un local pour ranger le matériel (sans responsabilité communale).

## • TRAVAUX



La dernière semaine d'août, la réfection des trottoirs a été entreprise à Pont d'Ardres afin de sécuriser la circulation des piétons, un troisième passage piéton a été créé et le flash lumineux déplacé avant le virage.

En septembre des travaux de réparation de voirie ont été entrepris dans la zone



d'activité et notamment dans la rue de Londres et un tronçon de la rue de la Rivière Neuve a également été rénové. En octobre c'est le tapis de la chaussée de la rue du Vinfil qui a été refait.

Du côté du cimetière un drain d'évacuation des eaux pluviales a été posé.

## DISTRIBUTION DU COLIS DES AÎNÉS

Pour la première fois cette année les habitants de 65 ans et plus ont été invités à choisir entre un colis ou un bon d'achat d'une valeur de 40 euros par personne à valoir chez les commerçants de la commune. Pour celles et ceux qui ont fait le choix du retrait à la salle polyvalente, rendez-vous le vendredi 20 décembre entre 14h et 19h. Le portage à domicile s'effectuera le samedi 21 décembre dans la matinée.

## • MÉDIATHÈQUE

De nouveaux ateliers pour enfants et adultes ont été programmés à la rentrée. Le mercredi 18 septembre « La médiathèque s'amuse » a rassemblé enfants et parents, papis ou mamies, autour de jeux de société et d'un petit déjeuner. Le mercredi 9 octobre, les enfants ont réalisé une lanterne d'automne à partir de matériaux naturels. Les enfants auront le plaisir de pouvoir participer à d'autres ateliers, le mercredi 20 novembre pour créer un calendrier de l'Avent, le 18 décembre pour créer un personnage de Noël, et le mercredi 15 janvier pour un nouveau rendez-vous jeux de société.

Lundi 23 septembre un atelier d'initiation à l'informatique pour adultes a réuni 9 personnes qui ont fait leurs premiers pas sur le Net.

Le samedi 19 octobre un atelier était organisé autour d'une rencontre avec une diététicienne, Maud RENAUT. Elle a rappelé les grands principes de la diététique pour un bon équilibre entre les différents groupes alimentaires dont a besoin l'organisme avec de précieux conseils pour bien s'alimenter. La rencontre a été intergénérationnelle, avec un public très intéressé. Serge, le doyen de l'assistance était ravi et a constaté que l'on pouvait apprendre à tout âge !

Pour la rentrée une quarantaine d'ouvrages ont enrichi la collection, tels « Fellures » de Nora ROBERTS, « Luca » de Franck THILLIEZ ou encore « La galerie des jalousies » (tomme 2) de Marie-Bernadette DUPUY pour les adultes, « Fortnite la bataille des huit runes » d'Alexandre SANCHEZ pour les ados, « Cache-cache coccinelle » de PETERSON pour les enfants...

### Les horaires des permanences :

- Lundi et samedi de 10h à 12h
- Mardi et vendredi de 17h à 19h



## • INCIVILITÉS – DECHARGES SAUVAGES

### • INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE

Plusieurs administrés ont signalé des déjections dans les allées du cimetière et même sur les monuments ! Nous déplorons cet incroyable manque de civisme et nous rappelons que l'accès au cimetière est strictement interdit aux animaux.

Vous qui promenez votre chien dans la commune, rejoignez les rangs des propriétaires civiques qui retirent déjà à l'accueil de la mairie le petit sac qui récupère les traces de votre animal préféré. C'est pratique, hygiénique, et ne souille pas l'espace public ou la devanture des riverains.



### • DECHARGES SAUVAGES

De nombreuses communes sont touchées par les dépôts sauvages de détritiques, et malheureusement la nôtre n'échappe pas à ce phénomène.

Cannettes en verre déposées le long des chemins, gravats et objets divers abandonnés sur des espaces isolés... Régulièrement nous sommes interpellés pour ce type d'incivilité et les agents communaux sont mobilisés sur ces nettoyages au détriment de leurs missions dans l'intérêt général.

Nous rappelons que le dépôt sauvage est interdit par la loi et qu'une sanction pénale est bien fixée à l'article R.541-76 du code de l'environnement. Le pollueur risque une amende qui peut atteindre les 1 500 euros en cas d'utilisation d'un véhicule pour déposer les déchets. S'il s'agit de déchets professionnels, cela peut atteindre 75 000 euros d'amende et une peine de 2 ans de prison.

Si vous souhaitez nous aider à enrayer ce fléau, nous vous invitons à nous transmettre des éléments d'identifications (et notamment immatriculation du véhicule) si vous êtes témoin de l'un de ces délits.

Rappelons que 8 décharges du SEVADEC gravitent autour de la commune. Pour obtenir un badge il suffit de se présenter au centre administratif au 281 rue Jacques Monod à Calais, avec la carte grise d'un véhicule, un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Le Badge est délivré gratuitement le jour de la demande. Les apports effectués par les particuliers sont fixés à 60 passages gratuits par an dans la limite de 3m<sup>3</sup> par passage.

Horaires des déchetteries :

- **Calais** (rue d'Épinal et Monod), Guînes (rue du moulin à huile) du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (accueil des derniers usagers à 18h20) – Samedi de 8h à 18h – Dimanche de 9h à 12h

- **Audruicq** (rue Carnot), Licques (voie communale), Louches (RD 225), Oye-Plage (rue du pont d'Oye) et Peuplingues (RD 243) du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h – Dimanches de 9h à 12h

Contacts :

Tel 03.21.19.58.30 - [www.sevadec.fr](http://www.sevadec.fr)

## LA VIE DES ASSOS

### • TOUTES AU SPORT

En parallèle des séances de danse et de Fitness, l'association organise des rendez-vous solidaires, le premier s'est déroulé le dimanche 6 octobre, il s'agissait d'une randonnée de 8 kms au profit de l'association Lilly Rose. Au départ du Pont d'Ardres une trentaine de personnes ont longé le canal de Guemps et canal du Houlet pour rejoindre la rue Poissonnière. Une pause ravitaillement s'est faite chez Odile CORDIER. C'était un parcours bien sympathique qui a permis de reverser 50€ à LILLY ROSE.

Le second événement était au profit de l'opération Octobre Rose, une somme sera remise à l'association Opale Ladies lors du repas de Noël.



### LILLY ROSE

L'association LILLY ROSE, présidée par Nathalie DAMAY, a été fondée en 2012 en mémoire de cette petite fille atteinte du syndrome d'Alpers, une maladie génétique rare et incurable.

Sa famille se mobilise afin de collecter des fonds au profit de la recherche médicale contre les maladies rares, de réalisation de rêves d'enfants, d'interventions dans les hôpitaux à Noël et Pâques, d'organisation des goûters

d'anniversaire, de sorties pour les familles de l'isolement, de participation aux dépenses des familles.

Contacts :

LILLY ROSE

9 Impasse Isaac Foulon - 62137 Coulogne

[opalskim@hotmail.fr](mailto:opalskim@hotmail.fr)

## • LES ARCHERS

Le dimanche 13 octobre, le tir du Roy a permis à plusieurs archers de se distinguer. Dans la catégorie adulte c'est Pascal BODART qui a touché l'oiseau après deux volées. Pour la première fois un tir du Roy était organisé chez les enfants, c'est Élouan BERDIN qui a touché l'oiseau à la cinquième volée.

Puis un challenge pour élire les meilleurs archers a permis d'honorer chez les hommes Pascal BODART, Bruno BACQUET et Théo MOLMY, chez les femmes Valérie LEFEBVRE et Martine MERCIER, chez les enfants Antonin BERNARD, Élouan et Lorick BERDIN. L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 27 octobre, sous la présidence de Pascal BODART. Elle a débuté par une minute de silence en hommage à son ancien président Jean BOUCLET. Pour cette saison des investissements sont prévus comme des cibles, des viseurs, des flèches et des blasons. Le club compte 25 adhérents, 5 de plus que la saison précédente. Pascal BODART précise que c'est un sport accessible à tous et aux enfants dès l'âge de 9 ans. Ce sport demande concentration et patience, et le club mise tout sur la sécurité.



L'adhésion annuelle est de 50€ pour les plus de 16 ans et de 30€ pour les moins de 16 ans, les inscriptions sont enregistrées tout au long de l'année. Le matériel est prêté la première année et pour la deuxième année une participation de 10€ pour l'adulte et de 5€ pour l'enfant est demandée si l'archer ne s'est pas équipé. Le tir à l'arbalète est aussi pratiqué dans ce club de loisirs.

**Les prochains RDV :** le 19 février le tir de la Saint Sébastien, le 1er mars le tir aux saucissons, le 19 avril le tir de Pâques et d'autres événements pourront être programmés.

### Le nouveau bureau :

- Président Pascal BODART
- Secrétaire Jean-François BERDIN
- Trésorier Patrick BERBARD

## • AIKI GOSHINDO

Mardi 17 septembre, le club d'Aiki Goshindo Attaquois a démarré sa nouvelle saison. Éric LASSALLE, le président, s'est réjoui de la présence des adhérents, très motivés, après deux mois sans pratique. Il rappelle que cet art martial est de l'Aiki Jujutsu, la discipline trouve ses origines au Japon avec la famille TAKEDA des samourais très populaires. Cette discipline ancestrale permet de se défendre contre toutes sortes d'attaques à mains nues et armes blanches.

Les cours sont assurés par Éric LASSALLE 4 dan en Aiki et 1er dan en laido (sabre), il est assisté par les adhérents de niveau 2e et 3e dan.

Les cours sont destinés à tous, dès l'âge de 6 ans, les cours sont dispensés chaque mardi de 19h à 21h.

Renseignements : [elassalle62@orange.fr](mailto:elassalle62@orange.fr)



## • LES GAZELLES



A l'occasion de la braderie du centre, les Gazelles ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leur passion et vendre les travaux qu'elles réalisent. Un rendez-vous annuel prisé des couturières et des brodeuses.

## • CLUB DÉTENTE



À la découverte des produits laitiers des « Trésors du puits du Sart

En septembre, le Club Détente a repris ses activités avec notamment le traditionnel voyage surprise qui a emmené les aînés à la ferme des Trésors du Puits du Sart puis à la distillerie de Houlle. Ils ont également fait une halte au restaurant « La Guinguette » à Tilques.

## • AVEC LE COMITÉ DES LOISIRS



### • BROCANTE

Dimanche 18 août, lors de la 29<sup>e</sup> édition de la braderie du centre, près de 150 exposants ont déballé dans les rues du centre.

### • THÉÂTRE

Dimanche 6 octobre, la compagnie 2 Bric et 2 Broc a réservé à notre commune la première de sa nouvelle pièce intitulée « Les triplées ». L'auteur, Christian LENGAGNE, un Attaquois de naissance prend chaque année un véritable plaisir avec sa troupe à se produire chez nous. 190 personnes ont assisté à cette représentation qui les a fait rire aux éclats.

### • HALLOWEEN

Mercredi 30 octobre, le rendez-vous était donné aux sorcières et sorciers, vampires et monstres en tout genre. Le diabolique cortège s'est réuni sur le parking de l'école et a pris la direction de la salle polyvalente pour prendre part à des animations organisées conjointement par le Comité des Loisirs et l'association des parents d'élèves. Les enfants ont colorié des fantômes, des sorcières, des squelettes... puis ils ont pu immortaliser cette fête d'Halloween à l'atelier photo. Un goûter leur a été offert par le Comité des Loisirs.



### • CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Samedi 12 octobre, Madame le Maire a accompagné le Comité des Loisirs pour la remise des prix aux participants. Elle les a félicités pour leur participation qui contribue à l'embellissement de la commune.

Les participants ont reçu un lot et des photos de leurs réalisations. Les deux premiers de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 40 euros à valoir chez les commerçants Attaquois : aux serres MEESEMAECKER, à « Un jour, une fleur » ou chez KIRIEL.

#### Catégorie petite possibilité

- 1<sup>er</sup> Jeannette BECQUET - 2<sup>e</sup> Claude BALAVOINE - 3<sup>e</sup> Bernadette DELPLACE

#### Catégorie grande possibilité

- 1<sup>er</sup> Jean-Pierre et Josette VERSMISSE - 2<sup>e</sup> Marie-Josée DUVIEUXBOURG  
- 3<sup>e</sup> Daniel et Rose-Marie VERBEKE

## DANS NOTRE COMMUNE

### • RETOUR SUR LE CENTRE DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Après la fête de clôture de la session de juillet, le centre de loisirs a accueilli une cinquantaine d'enfants jusqu'au vendredi 16 août. Au programme, encore de nombreuses sorties et de beaux souvenirs.

La fête de clôture a remporté un énorme succès sur le thème de la comédie musicale : Grease, les parapluies de Cherbourg, La La Land... les familles ont voyagé à travers de multiples univers musicaux. Les animateurs ont encadré sur scène les enfants dans des tableaux fidèles aux grands succès avec de superbes costumes. Le podium était décoré avec les créations des enfants. Rendez-vous en février pour de nouvelles aventures !



### • CALAIS GÉNÉROSITÉ

Comme l'an dernier, GRAND CALAIS Terres & Mers a offert 60 places (d'une valeur de 8 €) pour le cirque « Calais Générosité » et le Maire a décidé de redistribuer ces places aux enfants de la commune, ils étaient invités à remplir un formulaire de participation sur [www.lesattaques.fr](http://www.lesattaques.fr) et 96 enfants ont tenté leur chance. Le tirage au sort s'est déroulé en mairie le vendredi 18 octobre, ce sont les mains innocentes d'Angéline, d'Alexis et Baptiste qui ont permis à 30 de leurs camarades de remporter 2 places pour une représentation le samedi 26 octobre.

Les enfants ont pu profiter d'un spectacle inédit et de qualité avec des artistes venant du monde entier : Chine, Cuba, Ethiopie, Italie, Suisse... Pendant 2h, 12 numéros ont émerveillé les spectateurs : voltige, ballet aérien...

### • COLLECTE DE JOUETS : DONNE TES JOUETS ET DEVIENS UN SUPER HÉROS EN PARTENARIAT AVEC LE SITAC ET L'AEC

Le SITAC renouvelle sa grande opération de solidarité **du 9 au 21 décembre** pour récolter des jouets au profit des familles en difficulté de l'agglomération. L'an dernier vous vous êtes incroyablement mobilisés, si bien que les bénévoles de l'AEC ont dû faire deux voyages pour emporter tous les dons. Notre commune renouvelle sa collaboration, vous pourrez déposer vos dons aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

## LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

### • AU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTÉMENTAL

Deux concerts sont programmés à l'auditorium Didier LOCKWOOD

- « **Elle était si simple l'histoire** » Concert de professeurs. Carte Blanche à Michel LEBRETON - Vendredi 13 décembre 2019 à 20h (1,50€ élève du CRD)

- « **Autour de la clarinette** » avec Carlos FERREIRA et Pedro Emmanuel PEREIRA - Vendredi 7 février 2020 à 20h (3€ élèves du CRD)

**Tarifs :**

12€ 6€ de 6 à 20 ans, étudiant, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi sur justificatif récent

Gratuit moins de 3 ans



## • À L'ÉCOLE DES LANGUES

Chaque mois l'École Des Langues programme des ateliers pour apprendre les langues tout en s'amusant.

- Samedi 16 novembre de 14h à 16h « Angry Birds » pour les 4/12 ans : Venez jouer à plusieurs mini-jeux en anglais sur le thème des Angry Birds.

- Samedi 23 novembre de 14h à 16h « Reine des Neiges » atelier parent/enfant : À l'occasion de la sortie du dessin animé, parents et enfants sont invités à jouer en anglais et devenir incollables sur le thème de la Reines des Neiges.

**Toute l'année** pour découvrir, se perfectionner, se remettre à niveau... à travers des activités créatives, tables de conversation, séries TV, jeux... des ateliers d'Anglais, de Néerlandais, de mandarin sont programmés. Des ateliers d'initiation à la langue des signes sont aussi proposés, ils sont destinés aux adultes et aux enfants dès l'âge de 6 ans. L'inscription est possible à la séance, au trimestre ou à l'année. L'inscription préalable est obligatoire sous réserve d'un nombre de participants suffisant.



### Contacts :

Facebook : ecoledeslanguesgrandcalais  
contact@edl-grandcalais.com  
6 boulevard Jacquard - 62100 Calais  
03.91.94.19.01

## GRATUITÉ DU BUS

Après le grand test «Transport gratuit » qui s'est déroulé au 14 au 22 septembre, toutes les lignes de bus qui sillonnent GRAND CALAIS Terres & Mers deviennent gratuites à partir du jeudi 2 janvier 2020. Cette gratuité concerne également la navette fluviale la Majest'in.

## INFOS PRATIQUES

## • SPÉCIAL LYCÉEN / ÉTUDIANT – RAPPEL PRATIQUE

### • AVEC LA RÉGION

Chaque lycéen a reçu sa Carte Génération #HDF, elle permet de bénéficier d'avantages tels qu'une aide de rentrée pour couvrir tout ou partie des frais d'acquisition ou de location des livres scolaires et équipements professionnels et de sécurité ; une aide complémentaire à la scolarité des lycéens (sur signalement du lycée) et les « Bons plans », un dispositif destiné aux 15/25 ans inclus, qui a pour vocation de proposer des offres hebdomadaires afin de favoriser l'accès à la culture, au sport, au tourisme, aux loisirs... Plus d'informations sur : <https://generation.hautsdefrance.fr/>



### Aide au Transport - Étudiants

Ce dispositif est destiné aux étudiants qui utilisent leur véhicule pour rejoindre leur lieu d'étude. Le montant de l'aide est fixé à 20 euros par mois (l'aide n'est pas cumulable avec un autre dispositif). Le dépôt de la demande s'effectue sur le site : <https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr/sub/extranet/dispositif-consulter.sub?sigle=ATPEF2019> . Vérification de l'éligibilité à l'aide au transport : <http://www.hautsdefrance.fr/aide-transport>

### Prêt pour le permis de conduire

La Région propose un prêt à taux zéro sur 24 mois, jusqu'à 1 000 euros pour aider les jeunes à passer leur permis de conduire (code + conduite ou uniquement conduite).

Plus d'infos : <http://guide-aides.hautsdefrance.fr> ou 0 800 026 080 (appel gratuit)



## • SALON DE L'ÉTUDIANT

Le salon de l'étudiant a pour mission d'informer et accompagner les 15/25 ans dans le choix complexe et déterminant de leurs études, il se déroulera le samedi 16 novembre 2019 de 9h à 18 h au Forum Gambetta à Calais. Ce 10e salon de l'Étudiant de Calais, s'adresse aux lycéens mais aussi aux étudiants souhaitant se réorienter. Pendant cette journée, les visiteurs pourront dialoguer avec des experts de l'orientation, rencontrer des écoles et des centres de formations et, assister à des conférences.

### Les conférences :

- 9h30 : Sciences, technologies, industrie : quelles études ? Quels métiers ?
- 10h30 : Les métiers du social et du paramédical.
- 11h30 : Etudes supérieures et alternance : expérience, exigence, excellence
- 14h30 : Quelles poursuites d'études après un bac pro ?
- 15h30 : Suivre des études en économie, gestion et management : des diplômes pour tous les profils, du bac au bac + 5.

Pour télécharger votre invitation : <http://bit.ly/salonetudiantcalais>

## • DISTRIBUTION CACHETS D'IODE

Le gouvernement a pris la décision d'étendre le rayon des Plans Particuliers d'Intervention autour des centrales nucléaires. La distance entre notre commune et Gravelines étant de 20 kilomètres, notre territoire fait partie de cette extension, vous en avez été informés début juin par un courrier.

Depuis septembre, une mise à disposition préventive et gratuite de comprimés d'iode est organisée. Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un bon pour retirer ces comprimés d'iode en pharmacie.

Pour en savoir plus connectez-vous sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

Les conseillers du n° vert 0 800 96 00 20 (appel gratuit) répondent à toutes vos questions du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

## • INFOS FIBRE NUMÉRIQUE SUR LA COMMUNE

La première phase du déploiement de la fibre a été effectuée sur Les Attaques, 696 habitations sont éligibles à une connexion à la fibre installée par CAP FIBRE. Le reste de la commune sera relié au dernier trimestre 2020. Le déploiement s'est fait prioritairement sur les zones les moins bien desservies par le débit ADSL.

L'habitant choisit l'opérateur de son choix qui installera gratuitement le boîtier de connexion dans l'habitation. Le cadre de gratuité prévoit 10 mètres de câble à l'intérieur de l'habitation (entre le point de pénétration de l'habitation jusqu'à l'endroit où vous souhaitez installer la prise fibre optique) et 30 mètres entre le portail de la propriété et la porte d'entrée pour les habitations en recul de la voie publique.

Vérifiez votre éligibilité sur [www.capfibre6259](http://www.capfibre6259)

## • MÉDAILLE DE LA FAMILLE – PROMOTION 2020

La médaille de la famille est accordée au père ou à la mère de famille, élevant ou ayant élevé 4 enfants et plus, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation. L'aîné des enfants doit être âgé de 16 ans ou plus.

La demande de médaille de la famille doit être établie sur un formulaire (Cerfa 15319\*01) disponible sur le lien [www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15319.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.do) et à déposer en mairie.

Clôture des candidatures le 15 décembre 2019.

## • SACS À DOG

Vous qui promenez votre chien dans la commune, rejoignez les rangs des propriétaires civiques qui retirent déjà gratuitement à l'accueil de la mairie le petit sac qui récupère les déjections de votre animal préféré. C'est pratique, hygiénique, et ne souille pas l'espace public ou la devanture des riverains.

## DEVENEZ ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)



La Maison de la Solidarité du Pas de Calais organise des réunions d'information sur le métier d'assistant familial. La prochaine réunion se déroulera 40 rue Gaillard à CALAIS le vendredi 6 décembre de 9h15 à 12h.

## • ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

- Joséphine LANNOYE, le 10 septembre 2019, fille de Benoît LANNOYE et de Priscilla PRUVOT
- Charlotte LANNOYE, le 10 septembre 2019, fille de Benoît LANNOYE et de Priscilla PRUVOT
- Iris LESCLIEUX, le 30 octobre 2019, fille de Vincent LESCLIEUX et de Céline SCY

## • ILS NOUS ONT QUITTÉS

**M. Henri PATEY**, le 19 août 2019

Le fidèle porte-drapeau de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre est décédé.

En mai 2018 M. Henri PATEY avait été décoré par Jean-Noël GOULAY, le président de l'ACPG, de l'insigne de porte-drapeau décerné par l'Office national des Anciens Combattants pour son dévouement « En tant qu'adhérent il était toujours le premier à rendre service que ce soit pour la confection des colis de Noël ou la vente des calendriers. C'était un homme de confiance, simple, proche de la nature et des animaux... » se rappelle avec émotion son ami, Jean-Noël GOURLAY.

M. Henri PATEY nous a quittés le 19 août. Il laissera un immense vide au sein de l'ACPG. Il était aussi adhérent au Club Détente où sa bonne humeur et sa présence étaient très appréciées.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.



## • ILS SE SONT DIT OUI

**Florent BEAUGRAND et Adeline FASQUEL**, mariés le 27 juillet 2019.



Tous nos voeux aux jeunes mariés

**Christophe EVRARD et Marieke SEYS**, mariés le 14 septembre 2019, par Véronique SEYS, 4ème adjoint au Maire et maman de la mariée.



## • NOVEMBRE

- Samedi 9 de 10h à 12h et de 14h à 17h : EMMAÛS – Braderie
- Lundi 11 à 9h30 : Messe de commémoration du 11 Novembre 1918
- Lundi 11 à 10h30 : ACPG – Commémoration au Monument aux Morts
- Lundi 11 : Médailles du travail – Salle polyvalente
- Dimanche 17 : LUD062 – Brocante – Complexe sportif
- Dimanche 17 de 10h à 18h : EMMAÛS – Grande vente solidaire
- Mercredi 20 à 10h : Médiathèque – Atelier « Je crée mon calendrier de l'Avent »
- Vendredi 29 de 16h30 à 18h30 : CCAS – Mairie - Collecte alimentaire
- Samedi 30 de 9h30 à 12h : CCAS – Mairie - Collecte alimentaire

## • DÉCEMBRE

- Dimanche 1<sup>er</sup> de 8h30 à 12h30 : CCAS – Intermarché – Collecte alimentaire
- Dimanche 1<sup>er</sup> de 8h30 à 12h : Don du Sang – Hall de l'école maternelle
- Samedi 7 à 17h : Comité des Loisirs - Saint-Nicolas – Salle polyvalente
- Du 9 au 21 : Collecte de jouets à la Mairie ( voir page 8)
- Samedi 14 à 19h30 : Chorale Arpège – Église – Concert de Noël
- Mercredi 18 à 10h : Médiathèque – Atelier « Le Père Noël et Cie »

## • JANVIER

- Mercredi 15 à 10h : « La médiathèque s'amuse ! »
- Lundi 27 à 19h : Salle polyvalente - Vœux du Maire

## • FÉVRIER

- Samedi 8 à 14h : Club Détente – Salle près-Clocher – Concours de belote



**Lucie DEKERF** installera son camion à pizza « Pizzas Délices » sur le parking de la salle polyvalente chaque lundi dès le 11 novembre entre 18h et 21h. Une quinzaine de recettes sont proposées à partir de 7€50.

## • COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

L'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre vous convie à vous associer au 101<sup>ème</sup> anniversaire de la commémoration du 11 Novembre 1918.

Le premier rendez-vous est fixé à 9h30 à l'église pour la messe et le second rendez-vous est programmé à 10h30 au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Une chorale animée par Kathy DEMARET associera les enfants de l'école à cette cérémonie. Venez nombreux les écouter.





**• COLLECTE ALIMENTAIRE NATIONALE...  
UN RDV SOLIDAIRE À LA MAIRIE**

Les élus et les membres du CCAS vous donnent rendez-vous le vendredi 29 novembre de 16h30 à 18h30 et le samedi 30 novembre de 9h30 à 12h en mairie, puis le dimanche 1er décembre de 8h30 à 12h30 à Intermarché pour la collecte alimentaire nationale. Vous pourrez déposer vos dons de denrées alimentaires non périssables (pâtes, riz, plats cuisinés, repas bébé, chocolat, sucre...) et de produits hygiéniques (savon, dentifrice...). La directrice de l'école organise aussi un challenge de collecte par classe. Confiez vos dons à vos enfants.



**• SPECTACLE DE LA SAINT-NICOLAS**

**Samedi 7 décembre**, le comité des loisirs a invité Saint Nicolas, il attendra tous les enfants sages place de la République à 16h30.

Puis rendez-vous à la salle polyvalente à 17h où mandarines, chocolats et bonbons seront offerts. La fête continuera avec un spectacle « Les aventures de Toy Sorry, » ce sera une heure de comédie, de chansons, de magie et d'humour...

**DON DU SANG**

L'association Française du Sang sera présente sur la commune le dimanche 1er décembre. La collecte se fera de 8h30 à 12h dans le hall de l'école maternelle.

**Pour pouvoir donner son sang il faut :**

- ✓ Être âgé de 18 à 70 ans et peser au minimum 50 kilos
- ✓ Ne pas avoir accouché au cours des 6 derniers mois
- ✓ Ne pas avoir subi une intervention chirurgicale au cours des 4 derniers mois.
- ✓ Ne pas avoir pris d'antibiotique au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection au cours des 6 derniers jours (angine, bronchite, fièvre, rhino...)



**• CHORALE ARPÈGE –  
CONCERT DE NOËL À L'ÉGLISE**

Samedi 14 décembre à 19h rendez-vous à l'église de Les Attaques pour un concert donné par la chorale Arpège.

Plus de 40 choristes, dont deux Attaquaises, se produiront dans un registre de chants de Noël du Monde jusqu'à 20h30.

Entrée Gratuite.

## • UN JOUR, UNE FLEUR : PREMIER ATELIER FLORAL

Isabelle HOCHART a repris la boutique « Un jour, une fleur » au printemps dernier et elle a lancé son premier atelier d'art floral en Octobre. Avec l'aide de son apprentie Pauline qui prépare son Brevet Professionnel, Isabelle HOCHART partage sa passion à travers ces ateliers. Ils sont destinés aux amateurs qui souhaitent évoluer, tout comme aux novices qui veulent découvrir l'art floral. La fleuriste invite les participants à faire preuve d'imagination tout en les encadrant pas à pas. Elle organise ses ateliers sur des thèmes précis. En décembre, par exemple, elle proposera la réalisation d'une couronne de Noël.

Le matériel est fourni, végétaux, les bases... les participants peuvent se munir d'un tablier s'ils ne veulent pas se tâcher. La fleuriste donne de précieux conseils pour préserver fleurs et compositions et aborde des techniques comme la coupe de tige, l'inclinaison de la fleur...

Ces ateliers peuvent être une excellente idée cadeau !



### Dates des prochains ateliers (sur réservation) :

- **Vendredi 22 novembre** 9h30 à 11h30 : « Gâteau floral »
- **Mardi 3, Vendredi 6 et 13 décembre** – de 18h à 20h : « Couronne de Noël »
- **Jeudi 9 janvier** 18h à 20h et 23 janvier de 9 h30 à 11 h30 : « Atelier surprise »

- **Mardi 11 février** 18h à 20h « St Valentin » atelier pour homme et femme

- **Jeudi 20 février** « Atelier surprise »

La séance : 30 € à 35 € selon le thème

### Contacts pour inscription :

[unjour.unefleur@yahoo.com](mailto:unjour.unefleur@yahoo.com) ou 06.21.98.61.84

## • « UTILITAIRES DIFFUSION » A CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE

Situé 163 rue de Londres, l'entreprise spécialisée dans la vente de véhicules utilitaires, a vu le jour aux Attaques sous l'enseigne «Huyghe Utilitaires». Il y a une trentaine d'années elle a été l'une des premières entreprises à s'installer dans la Zone d'Activités des Estaches.

En 2011, fort de son expérience dans le domaine de l'automobile Noël MARTEL reprend l'entreprise avec une nouvelle enseigne «Utilitaires Diffusion» il proposera en plus l'activité de garage pour les réparations de mécanique et de carrosserie.

Ce professionnel qui a commencé sa carrière en apprentissage en 1977 du côté de Desvres, qui a été gérant de garage et de station-service, puis cadre commercial chez IVECO a su développer son affaire grâce à son excellente connaissance du secteur et à son expertise sans faille sur les véhicules qu'il met en vente. Au cours de cette décennie Noël MARTEL a également rendu service à de nombreux Attaquois.

En 2019, à l'approche de la retraite Noël MARTEL a cédé son entreprise à Raymond LEFEBVRE, cependant il reste salarié à mi-temps pour partager son expérience avec le nouveau propriétaire. Et les trois emplois qu'il avait créés sont préservés par le repreneur.

Une gestion rigoureuse a toujours été l'une des préoccupations majeures de Noël MARTEL pour faire prospérer son entreprise, la preuve de sa



réussite dans ce domaine est que le repreneur, Raymond LEFEBVRE a fait la plus grande partie de sa carrière en tant que directeur de banque... Il a donc certainement décortiqué les chiffres pour évaluer le potentiel de l'affaire !

Pour Raymond LEFEBVRE, la reprise d'Utilitaires Diffusion s'inscrit dans une démarche de diversification de son activité puisqu'il exploite déjà l'enseigne SIGN'AUTO pour la vente de véhicules aux particuliers.

Nous félicitons Noël MARTEL pour sa carrière professionnelle et la transmission de son entreprise, nous nous en réjouissons pour le dynamisme de notre Zone d'Activités et nous souhaitons la bienvenue à son successeur Raymond LEFEBVRE, avec tous nos vœux de prospérité.

### Contact :

03.21.82.37.09

## SAMUEL DEJONGHE CUMULE LES TROPHÉES

Après s'être distingué deux années de suite en remportant le premier prix du concours du meilleur Calais, notre pâtissier a relevé un nouveau défi en participant à un concours organisé à l'occasion du salon du chocolat qui se déroulait au casino de Dunkerque. Samuel DEJONGHE a remporté le 1er prix de la « Meilleure charlotte en chocolat ». Il a reçu ce prix avec beaucoup d'émotion et il éprouve beaucoup de fierté pour son apprenti Romain LERICHE qui a remporté (à 2 points du 1er prix) le 2eme prix de la « Plus belle pièce artistique en chocolat ». Ils ont tous les deux reçu un diplôme de l'académie nationale de cuisine.

Toutes nos félicitations à ces 2 professionnels attaquois !

Et avis aux gourmets : Samuel va mettre en vente dans les 2 boutiques familiales cette nouvelle pâtisserie primée.



## • O'TYNICO

Thierry DUBUSSE et Nicolas CIRET ont repris le « Restaurant de la Gare » ils vont réouvrir le 6 décembre après travaux sous une nouvelle enseigne « O'Tynico ».

Entré en apprentissage dans les cuisines à l'âge de 15 ans, Nicolas CIRET a fait ses armes dans le Loir et Cher et en Vendée en passant notamment chez un restaurateur étoilé au guide Michelin, avant d'arriver sur la Côte d'Opale en tant que chef de cuisine au restaurant « Les pelouses » à Stella Plage.

Thierry DUBUSSE et Nicolas CIRET avaient le projet de créer leur affaire et l'opportunité de la reprise du « Restaurant de la Gare » à Angéline et Stéphane MELCHIOR s'est offerte à eux. La cuisine restera traditionnelle avec une touche de modernité dans certaines recettes revisitées.

Les restaurateurs comptent travailler avec les entreprises et producteurs locaux, comme la boucherie, la boulangerie, le fleuriste... «Le circuit court, c'est bien pour les palais et pour la planète !» précise Thierry DUBUSSE.

Si Nicolas CIRET est aguerri aux cuisines, Thierry DUBUSSE fera quant à lui ses premiers pas dans le service en salle, avec l'apprentie Laurine qu'ils ont gardée dans l'établissement. Selon l'activité, ils envisagent une embauche à mi-temps pour le mois de mars.

La salle de restauration et le bar sont complètement rénovés dans un style industriel, et dans une seule salle. L'activité de bar ne sera liée qu'à celle des services au restaurant.



Thierry DUBUSSE et Nicolas CIRET comptent bien maintenir la notoriété du restaurant créé il y a plus de 50 ans par Francis et Madeleine RAMBAUT, et sont prêts à contribuer, comme les autres entreprises de métier de bouche attaquoises à la renommée de la commune. Nous sommes ravis de les accueillir dans ce cercle très réputé effectivement, et leur adressons tous nos vœux de réussite.

Tous les midis de semaine, le restaurant proposera la formule du jour et 2 menus. Le week-end, ce sera 2 menus et la carte. La gamme de prix sera la même qu'au Restaurant de la Gare.

O'Tynico ouvrira ses portes le vendredi 6 décembre et propose d'ores et déjà ses menus pour Noël et le nouvel an consultables sur sa page Facebook.

Les horaires d'ouverture : du mardi au dimanche midi (dès 11h45).

Le vendredi et samedi soir (dès 19h) ainsi que les veilles de fêtes (midi et soir). Exceptionnellement durant le mois de décembre, pour le démarrage, O'Tynico sera ouvert le lundi midi. Le bar sera ouvert 1h avant chaque service.

Et pour vous mettre l'eau à la bouche, les exploitants nous ont donné un petit aperçu de la carte : terrine de foie gras maison, risotto de Saint-Jacques, tarte au citron meringuée revisitée, Irish Coffee façon entremet...

### O'Tynico

418 Route d'Andres  
03.21.82.22.28 - otynico@orange.fr  
Facebook : O'TyNico

## • UNE NOUVELLE EXPLOITATION DANS LA COMMUNE / LES ESCARGOTS DES HAUTS DE FRANCE



La ferme hélicole de Benjamin LEGRAND et de Philippe SOYEZ a ouvert ses portes le mercredi 16 octobre. Située 2941 b Chemin du Halage, la ferme s'étend sur 1 hectare, elle comprend 2 parcs de 300 m<sup>2</sup> qui abritent 167 000 escargots ! Ces escargots sont des gros gris « Hélix Aspersa Maxima ». La totalité de la culture est labellisé Bio : les escargots, les structures (en bois non traité), les couverts végétaux (ce que mangent les escargots), les recettes... Avant que l'on ne se régale avec les escargots, ils se régalent eux-mêmes d'aneth, de radis fourrager, de trèfles blancs... et d'un complément en farine bio.

Avant d'arriver dans l'assiette, les escargots sont cuisinés dans un laboratoire sur Marck, ils sont préparés traditionnellement au beurre et à l'ail, mais Benjamin LEGRAND et Philippe SOYEZ proposent d'autres recettes comme à la tomate pimentée, au beurre de noix ou encore au camembert persillé. Les escargots sont présentés en coquilles ou en croquilles (dans une gaufrette). Les 12 escargots sont vendus (surgelés) 5€98 TTC quelle que soit la recette, et les 12 feuilletés coûtent 6€98 TTC. Les escargots peuvent être vendus vivants aux restaurateurs (en conditionnement de 10 kilos).

Benjamin LEGRAND et Philippe SOYEZ vous accueillent chaque mercredi pour la vente ou tout simplement pour visiter l'exploitation « C'est intéressant pour les enfants et les consommateurs, nous voulons les associer au maximum, ils découvrent le monde hélicole et savent ce qu'ils mangent ». Les enfants peuvent tester leur connaissance avec un Quizz.

### De la chimie au bio...

Benjamin LEGRAND et Philippe SOYEZ viennent du monde de la chimie puisqu'ils étaient salariés de Tioxide. Suite à la fermeture de l'entreprise, les deux hommes ont décidé s'associer et de créer les Escargots des Hauts de France. Ils ont suivi une formation d'héliciculture à Besançon pendant 6 mois. Ils ont acheté leur terrain dans le but de produire à terme 1 million d'escargots ! Les associés ont aussi planté des arbres fruitiers bio (pomme, poire, cerise, abricot, pêche, brugnion...) « Dans 3 ou 4 ans, quand ils donneront, les gens pourront faire de la cueillette »



La ferme hélicole est ouverte au public chaque mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les réservations pour les fêtes de fin d'année sont à faire jusqu'au 5 décembre, en appelant au 06.69.15.28.05 ou sur la page Facebook : Escargots Hauts De France

### Le saviez-vous ?

95% des escargots consommés en France sont importés notamment d'Estonie et de Lettonie.

